

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU**

SEANCE DU 24.10.2019

Date de la convocation : 17/10/2019 Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15 Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 12 Date d'affichage : 29/10/2019

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-quatre du mois d'octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE Joël, Maire.

Présents : LE JEUNE Joël, FLAGEUL Alain, LANDOUAR Jean-Michel, JORAND Patrick, JACOB Daniel, CADREN Vincent, MADEC Dominique, MEDIANE Viviane, CHARTIER Thierry, LE NORMAND Christian.

Absents excusés : LE GRAND Jeanne (procuration à Jean-Michel LANDOUAR), CENSIER-LEMAIRE Marie (procuration à LE NORMAND Christian), ALLAIN Valérie, METAYER Isabelle.

Secrétaire de séance : FLAGEUL Alain 1er adjoint (à désigner art L.2121-15 du CGCT)

DÉLIBÉRATION N° 7

TARIFS LOCATION DE LA SALLE LOUIS CADO ANNÉE 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit, les tarifs de location de la salle Louis Cado à compter du 1er janvier 2020 :

TARIFS POUR LES PARTICULIERS

	Particulier de la commune	Particulier extérieur à la commune
Du vendredi 14h au lundi 9h	380 €	524 €
Cuisine + vaisselle	82 €	129 €
Chauffage (facturé systématiquement du 1er novembre au 31 mars)	114 €	114 €

	Particulier de la commune	Particulier extérieur à la commune
24 h (de 9h à 9h)	205 €	309 €
Cuisine + vaisselle	52 €	72 €

Chauffage (facturé systématiquement du 1er novembre au 31 mars)	72 €	72 €
--	------	------

Utilisation de la scène : 50 €	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Prêt de grilles : gratuit	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

	Particulier (ou association) de la commune	Particulier (ou association) extérieur à la commune
Réveillon du Nouvel An Du 31/12 à 9h au 02/01 à 9h (Cuisine, vaisselle et chauffage inclus)	517 €	1028 €

TARIFS POUR LES ASSOCIATIONS

- Pour les associations extérieures :

. A la journée (base 8 heures)	205 euros
. Une journée supplémentaire	67 euros
. Chauffage à la journée	37 euros
. Chauffage journée supplémentaire	27 euros
. Cuisine à la journée	85 euros

- Pour les associations locales :

. Activités pérennes (semaine) : gratuit (hors vacances scolaires et hors week-end)	
. Week-end : 2 locations gratuites par année civile et par association	
. Au-delà de 2 locations gratuites :	
. A la journée (base 8 heures)	100 euros
. Une journée supplémentaire	35 euros
. Chauffage à la journée	37 euros
. Chauffage journée supplémentaire	27 euros
. Cuisine à la journée	85 euros

POUR TOUS :

- Réduction du montant de la location calculée comme suit :

* 20% du montant total des achats chez les commerçants de la commune avec un montant plafonné à 20% de la location de la salle (applicable au paiement du solde sur présentation de facture)

- Caution à la remise des clés pour les particuliers 500 euros

- Arrhes à la réservation pour les particuliers :

- . Locaux 50 %
- . Extérieurs 50 %

- Facturation de la vaisselle manquante :

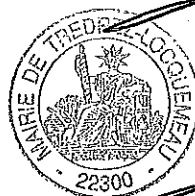
Assiette plate	5.00	€
Assiette creuse	2.50	€
Assiette à dessert	2.50	€
Tasse à café	2.50	€
Soucoupe tasse	1.50	€
Sucrier	5.50	€
Pichet	4.00	€
Petit ramequin	3.50	€
Couteau économe	2.00	€
Couteau d'office	10.00	€
Couteau du chef	12.00	€
Couteau de table	1.50	€
Fourchette	0.50	€
Cuillère à soupe	0.50	€
Cuillère à café	0.50	€
Cuillère à sauce	5.00	€
Verre	2.00	€
Grande gamelle avec couvercle	200.00	€
Pince à cornichons	5.00	€
Plat inox	20.00	€
Saladier en verre	6.00	€
Soupière en inox	20.00	€
Louche inox (petite)	15.00	€
Louche inox (grande)	35.00	€
Fouet	20.00	€
Ecumoire	12.00	€
Araignée (petite)	25.00	€
Araignée (grande)	40.00	€
Tire-bouchon	20.00	€
Planche à pain + couteau	40.00	€
Corbeille à pain	5.00	€
Pelle à tarte	6.00	€
Percolateur	250	€
Bouilloire électrique	100	€

Pas de location de la sonorisation.

Délibération rendue exécutoire par affichage
et transmission au représentant de l'Etat le 29/10/2019



Pour copie conforme
Joël LE JEUNE, Maire



Joël LE JEUNE, Maire